

France-Monde

FINANCES Rapport de la Cour des comptes

Les collectivités inégales face à la crise

F. B.



Un rapport de la Cour des comptes, publié mardi, montre que les collectivités locales ont moins souffert de la crise que l'État. Le document dénonce aussi la multiplication des métropoles.

Comme l'annonçait Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, dans nos colonnes mardi, les finances des collectivités locales ont été moins impactées par la crise que celles de l'État et de la Sécurité sociale.

Sur les 195 milliards d'euros de déficits publics supplémentaires accumulés cette année, 5 milliards « seulement » ont été creusés par les communes, départements et régions, selon le rapport sur les finances locales publié mardi par la Cour des comptes.

Mais cette « ampleur globale modérée » de l'impact est à nuancer, car elle dissimule « une incidence très inégale entre collectivités ». En premier lieu à l'intérieur de chaque niveau, par exemple entre communes : celles situées en zones touristiques ont vu les recettes de

la taxe de séjour chuter de 40 %, soit plus de 200 millions d'euros enfouis dans le confinement.

• **Métropole : une attribution trop généreuse du label**

Incidence inégale, ensuite, entre les différents niveaux de collectivités : les départements sont les plus touchés par la combinaison d'une baisse de leurs recettes, notamment sur les droits de mutation ou « frais de notaire » (20 %, soit plus de 900 millions d'euros), et une hausse de leurs dépenses sociales (6,5 % pour le RSA).

La mauvaise nouvelle est donc peut-être pour 2021, si cet effet ciseau se maintient. À ce stade, l'endettement des départements reste contenu, mais la capacité de désendettement de dix d'entre eux dont le Bas-Rhin, la Saône-et-Loire...) dépasse déjà le seuil d'alerte des dix ans.

La Cour a également examiné, dans un autre rapport, la situation des métropoles. Elle constate un processus inabouti, dont témoigne une mutualisation limitée des services entre communes, et surtout elle regrette *mezzo voce* une attribution trop généreuse du label. Une phrase du rapport mérite ainsi d'être méditée : « La France est l'un des pays européens ayant reconnu le plus grand nombre de métropoles sur son territoire, ce qui tranche avec les analyses unanimes des géographes expliquant que la France ne parvient pas à créer de nouvelles métropoles européennes, du fait de la centralisation et du poids de la région parisienne. »